

ABONNEMENTS:

Un an (Suisse) Fr. 4. —
Six mois » » 2. 50
Trois mois » » 1. 50
Etranger: Port en sus

AVEC BULLETIN OFFICIEL:

Un an . . . Fr. 5. 50
Six mois . . . » 3. 50
Trois mois . . . » 2. —

NOUVELLISTE VALAISAN

ANNONCES:

La ligne ou son espace
Valais 15 cent. — Suisse 20 cent.
Etranger 30 cent.
Réclames: 50 cent. la ligne.
Minimum p^r une annonce 75 cent.
Les annonces et réclames sont re-
çues exclusivement par l'agence de
publicité Hasenhein & Vogler, Sion,
Leysin, Montreux, Genève, Fri-
bourg, etc. et au Bureau du Journal.
Rédaction, Administration, Bureau du Journal
ST-MAURICE
Téléphone — Téléphone

Journal du Matin, paraissant à ST-MAURICE, le MARDI, le JEUDI et le SAMEDI

Les Elections Municipales

GROS TRIOMPHE DU PARTI CONSERVATEUR

Après le Scrutin

Un simple mot, ce matin, pour accompagner le tableau encore incomplet des élections municipales.

Plusieurs municipalités radicales à terre, les positions conservatrices partout fortifiées, tel est le résultat matériel des élections du 1^{er} décembre 1912.

Le résultat est énorme, et il ne sera pas sans inquiéter le parti radical.

Nos adversaires avaient le secret espoir de renverser la Municipalité si méritante de St-Maurice. Le suffrage universel, reconnaissant et éclairé par les œuvres, lui a confié un nouveau mandat, à une soixantaine de voix de majorité. La liste conservatrice a passé entière au premier tour. Le parti radical aurait pu demander la Représentation Proportionnelle, mais, illusionné, il comptait tout avoir et il... n'a rien. Pardon, il a deux sièges, les deux sièges généreusement concédés.

Et comme on le verra plus loin, aux *Nouvelles Locales*, les conservateurs ont battu, à plates coutures, les municipalités radicales sortantes de Saillon et de Martigny-Combes.

Chamoson, particulièrement visé par la Gauche, triomphe malgré des efforts inouïs. Brigade maintient une majorité conservatrice, un instant menacée par la Proportionnelle.

Et partout où les conservateurs ne l'ont pas emporté, leurs chiffres arrivent drus, compacts, serrant de près les chiffres radicaux. Ainsi, c'est le cas de Collombey.

Voilà ce que l'on obtient quand on travaille, quand on se serre les coudes, quand, au lieu de se diviser sur des misérables questions de personnes et d'intérêts, on se groupe sur les idées générales des principes et d'une bonne administration!

Et ces résultats matériels tout brillants, tout superbes qu'ils soient, ne sont rien à côté du résultat moral.

Ils présagent heureusement des élections législatives du mois de mars et de l'avenir.

En avant donc toujours!

Et que chacun de nous continue à se montrer chrétien radical et conservateur radical, c'est-à-dire un chrétien et un conservateur qui abomine les reniements, méprise les apostasies, n'abandonne rien de ses croyances, rien de ses opinions, ayant horreur de cette lâcheté universelle qui abaisse les caractères à notre époque et les pousse aux plus vilaines capitulations.

Ch. SAINT-MAURICE.

ECHOS DE PARTOUT

Encore une histoire de mobilisation. — On annonce que les douaniers français, postés le long du Doubs, ont reçu ces jours passés deux enveloppes, scellées l'une d'un cachet, l'autre de deux cachets, avec l'ordre de les ouvrir à première réquisition télégraphique. Mercredi après-midi, l'ordre leur est venu du ministère de la guerre d'ouvrir la pre-

mière enveloppe, et, dès le soir, ils ont mis baïonnette au canon; il en est ainsi tout le long de la frontière.

Depuis la guerre de 1870, dit-on, le fait ne s'était jamais produit.

A ce propos, la « Feuille d'Avis des Montagnes » écrit:

« Il ne faut sans doute pas prendre la situation trop au tragique, mais il est certain que nos voisins ont pris certaines précautions inaccoutumées. Il serait exagéré cependant de parler de mobilisation. Une partie du service de la douane a été avisée qu'elle dépendait désormais et provisoirement du ministère de la guerre et non plus de celui des finances, et des douaniers ont été affectés à la garde des lignes télégraphiques, ce qui explique qu'ils aient la tenue de campagne et la baïonnette au canon.

« Le fait s'est déjà passé, sauf erreur, lors de l'alerte de 1907. En outre, les compagnies de chemin de fer ont été avisées qu'elles ont à tenir prêt tout le matériel de mobilisation. Il en résulte une pénurie de wagons telle que certains de nos grands services publics ont été avisés qu'ils ne recevraient pas avant quelques jours leurs commandes de houille. Enfin, tous les congés sont supprimés dans le corps d'armée de couverture et les commissaires militaires ont installé leurs bureaux dans les gares les plus importantes au point de vue de la mobilisation, ainsi par exemple à Besançon ».

Stupide destruction de lettres. — Des liquides corrosifs et des chiffons imprégnés d'essence ont été trouvés jeudi dans des boîtes aux lettres des postes de la Cité de Londres et dans plusieurs villes de l'est; des lettres ont été détruites. Ces attentats sont attribués aux suffragettes (?). L'administration a ouvert une enquête. Des milliers de lettres, de cartes postales et de journaux ont été détruits. Il n'y a presque pas de rues de la Cité qui n'aient été visitées.

Caisse d'épargne postale. — La commission consultative chargée d'examiner la création de caisses d'épargne postales a interrompu ses délibérations et demandé au département des finances une consultation de droit public sur la question constitutionnelle.

On écrit à la « Revue » que la conférence n'a pas laissé une impression très favorable aux partisans des caisses d'épargne postales. Si l'entrée en matière a été votée à une assez forte majorité, cela a été avec de nombreuses réserves, émanant tout particulièrement du canton de Zurich et des représentants des caisses d'épargne. A peu près seuls, les représentants de Vaud, Neuchâtel et en partie ceux de Berne ont apporté une franche adhésion au projet.

Tel qu'il est sorti de cette première délibération, le projet sauvegarde suffisamment les intérêts des caisses d'épargne cantonales et des institutions auxquelles elles se rattachent. La fixation de l'intérêt à un taux inférieur à celui de ces caisses, le maximum du dépôt fixé à 1000 fr., la disposition en vertu de laquelle ce sont les gouvernements cantonaux qui se prononceraient sur le placement des fonds recueillis, sont des garanties de nature à rassurer ceux qui redoutaient les conséquences de l'introduction des caisses d'épargne postales pour les caisses actuelles. Le rôle utile de celles-ci et les services qu'elles ont rendus justifient les mesures qu'on prendra pour éviter ce qui peut leur porter dommage.

Les suites d'une gaffe. — Maintenant que le calme est revenu dans le canton d'Arrancourt, mobilisé par suite de la gaffe que l'on sait, on se plaît à raconter des anecdotes émouvantes ou amusantes.

C'est un boulanger, surpris par l'ordre en plein travail, à deux heures du matin, et qui abandonne immédiatement sa pâte.

C'est un père qui réveille son fils et ne lui donne pas le temps de changer de che-

mise pour qu'il n'arrive pas en retard.

Ailleurs, c'est un débitant qui, éveillé par le passage des réservistes, se lève et s'enquiert.

— La guerre est déclarée, répondent les hommes. Nous sommes mobilisés et allons à Nancy.

— Eh bien, reprend le débitant, je ne veux pas que les Prussiens aient mon tabac. Prenez-le tout et fumez-le à la santé de la France.

Naturellement, les réservistes ne se firent pas prier.

Quant à l'auteur de tout le branle-bas, le receveur des postes Defaut, il a été suspendu et remplacé par le receveur intérimaire. On dit que, pour réparer son erreur première, il s'était fabriqué un second télégramme afin de s'innocenter.

Quant au brigadier de gendarmerie Bliou, il est faux qu'il ait été arrêté, comme l'annoncèrent divers journaux. Il a été au contraire, félicité, pour sa rapidité à exécuter un ordre officiel et précis.

Simple réflexion. — Oh! n'attendons pas pour être justes, compatissants, démonstratifs envers ceux que nous aimons, qu'eux ou nous soyons frappés par la maladie ou menacés de mort. La vie est courte et l'on n'a jamais trop de temps pour réjouir le cœur de ceux qui font avec nous la sombre traversée. Hâtons-nous d'être bons.

Curiosité. — Un journal de modes de Russie a trouvé un moyen ingénieux et fort habile de se trouver des abonnés. Il promet, en prime, un de ses rédacteurs, jeune, beau, bien portant, qui sera tiré au sort et dévolu à celle des jeunes filles qui possèdera le numéro gagnant. Le rédacteur, dont le journal publie un portrait séduisant et flatteur s'est engagé à épouser la gagnante, fût-elle laide. Le journal fournit une dot rondelette et paiera au jeune ménage une pension de 250 roubles. Les abonnés, paraît-il, ne se comptent plus.

Pensée. — L'avenir est une apparition; le passé un revenant.

Mot de la fin. — Un jeune bambin faisait des courses pour une vieille dame aveugle.
— Il me faudrait un livre de pain.
— Du pain noir ou du pain blanc?
— Peu importe, répond l'enfant, c'est pour une dame aveugle.

Grains de bon sens

Les Monuments de Gloire

La Suisse a un voisin — elle en a même beaucoup — mais enfin, elle en a un qui veut faire la leçon à Dieu.

Ce voisin, c'est M. Beauquier, député du Doubs, de ce même Doubs qui passe à Porrentruy.

L'autre jour, à la Chambre française, il a interrompu M. Barrès par l'apostrophe sotte que voici:

« Dieu étant tout-puissant n'a qu'à se charger des réparations des églises. S'il les laisse tomber en ruines, c'est qu'il le veut bien. Gardons-nous de rien faire contre sa volonté ».

La Gauche a applaudi cette ânerie d'un voltairianisme électoral. C'est que la Gauche n'est pas difficile.

Les catholiques mettent, eux, au défi d'applaudir à cette sottise quiconque, incroyant ou dévot, a pu accomplir le merveilleux pèlerinage des cathédrales de France.

Les dieux s'en vont; mais, la foi demeure au cœur des hommes. Qu'est-ce, en effet, s'il vous plaît, que l'amour de la patrie, la passion d'art, l'altruisme

fervent, le socialisme du cœur, sinon de la foi religieuse transportée.

La Foi est Une, et, si ses aspects sont divers, c'est d'elle que procèdent les pensées de MM. Barrès et Joseph Reinach, quand ces deux hommes, séparés par toute leur politique, s'accordent à réclamer que la République ne laisse point périr les monuments de gloire que la Foi des religions a élevés sur le sol de France.

Nulle part sur la terre, il n'y en a de plus émouvants. L'auteur de cet article a vécu des heures divines sur l'Acropole d'Athènes, mais qui ne se comparent pas aux heures où il vit la face du Beau Dieu d'Amiens s'animer et resplendir dans la montée de l'aube!

Quel bronze colossal et inimaginable dresse, au soleil couchant, la cathédrale de Rouen! Et le surgissement sensationnel de la cathédrale de Bourges, qui semble avoir pour socle une ville de maisons prosternées! Et le vaste éploiement de la cathédrale d'Orléans! Et toutes les splendeurs de Reims, de Chartres, de Soissons, d'Albi plus saisissantes, plus complètes que la beauté de Notre-Dame de Paris!

Eh quoi, pauvre Homais! Eh quoi, spirituel Beauquier! pour que subsistent toutes ces splendeurs, vous exigez que Dieu se fasse maçon? Ah! permettez que tout cela, créé par la foi humaine, regarde les hommes d'abord.

C'est à eux, à eux seulement, mais à eux tous, et sans distinction de caste ni de classe, qu'il appartient de conserver intactes et dans l'intégral éclat de leur parure, les œuvres immortelles que nous ont léguées des milliers et des milliers d'artistes inconnus.

Mais, suave Beauquier, d'où sortez-vous? Et quelle est votre mentalité pour faire si bon marché de la resplendissante forêt d'aiguilles et de flèches dont chacune exigea le labeur anonyme de plusieurs existences vouées à la gloire de Dieu, au culte de l'art et à la fortune de la France?

Parbleu! monsieur Beauquier, n'allez pas à l'église si la messe vous ennuie. Mais, ne faites donc pas comme celui qui n'usait jamais de savon que pour l'intérieur de ses mains, disant de l'extérieur: « A quoi bon, je ne m'en sers pas! »

Il y a quelque chose de particulièrement piquant dans le cas de M. Beauquier. C'est que, fait à l'image de M. Homais, il ajoute quelques titres à celui de député.

Il est président de la Société pour la Protection des paysages de France!

Il est président d'une Société des Traditions Populaires!

Il est auteur de divers ouvrages d'esthétique!!!

Et son esthétique et son esprit traditionaliste et sa ferveur pittoresque s'accordent à quoi? Au désir amusé de voir tomber en ruines les églises de France.

Et comme il se flatte, par-dessus le marché, d'être un économiste perspicace, il n'est même pas capable de s'apercevoir que si la France est le rendez-vous du monde et que si les étrangers, bon an mal an, y laissent trois milliards de francs, c'est que ces étrangers, attirés par le ciel, les arts, la vie sociale, le sont aussi par la joie du pèlerinage aux plus beaux monuments de la terre, aux églises et cathédrales de France.

LES ÉVÉNEMENTS

La Guerre

Les négociations continuent, et les délégués des Turcs et des alliés s'invitent mutuellement à déjeuner. C'est bon signe.

Le différend austro-serbe subsiste toujours, mais excite moins d'inquiétude. Les dispositions plus conciliantes des Serbes, qui auraient renoncé à garder Durazzo, et l'ajournement de la discussion ont créé un certain apaisement.

L'occupation de Durazzo, déjà plusieurs fois annoncée, et peut-être effectuée à cette heure, marquera la fin de la campagne serbe en Albanie.

Des troupes serbes étaient aux portes de Durazzo le 28 au soir. En même temps, le détachement serbe d'Okhrida s'avancait vers Elbassan, dans l'intention de se porter vers Tirana et de s'y mettre en liaison avec le détachement de Durazzo.

Si l'on ajoute que ces divers mouvements n'ont rencontré jusqu'à présent aucune résistance, que les Grecs ont occupé Kastora le 26, qu'ils arrivent aujourd'hui devant Janina, on pourra conclure que non seulement la Macédoine, mais que l'Albanie elle-même est conquise. Seules les places de Janina et de Scutari y luttent encore, mais à cette résistance près, qu'il faut mettre en parallèle avec la belle défense d'Andrinople, la guerre n'est pas moins avancée et la paix n'est pas moins mûre sur le théâtre stratégique secondaire que sur le théâtre principal.

Devant Janina

Les troupes hellènes, commandées par le général Sapountakis, sont arrivées le 28 devant Janina. Les Grecs, dont les récents et glorieux triomphes ont décuplé le courage, consentiront tous les sacrifices pour se rendre maîtres de cette position.

Les défenses de la place paraissent surannées et incapables d'opposer une longue résistance. Des réseaux de fils de fer barbelés, tendus à 25 centimètres du sol, défendent les approches des fronts nord et sud; il existe un nombre considérable de tranchées-abris destinées à l'infanterie.

Les Turcs disposent d'une centaine de bouches à feu, y compris les mitrailleuses. La garnison comprend une division de fer de réserve, une division de l'active, un nombre considérable d'artilleurs, commandés par le général Esad pacha, officier formé à l'école allemande; en tout 20,000 réguliers, que sont venus renforcer des irréguliers et des Albanais.

La prise de Dibra

De Belgrade: Les troupes serbes sont entrées hier matin à Dibra, au nord d'Okhrida, après un combat acharné contre quelques détachements turcs qui s'étaient retirés de Monastir et contre des groupes d'Albanais des régions de Dibra et de Malissia.

La population chrétienne de la ville a accueilli l'arrivée des soldats serbes par de grandes démonstrations de joie.

Les musulmans de Dibra se soumettent sans résistance, ainsi que les popu-

lations des environs. La reddition de Dibra rend libre la route vers l'Adriatique.

La soumission des Albanais de la région de Liouma et la défaite de ceux de la région de Dibra contribuent à faciliter la marche des troupes serbes vers la mer.

Le siège d'Andrinople

On mande de Sofia que les lignes bulgares ne sont plus qu'à mille mètres d'Andrinople.

Les consulats ont hissé leurs pavillons afin d'être évités dans le bombardement.

Suivant un journal, la garnison d'Andrinople, qui comptait 40,000 hommes, serait réduite de moitié.

La résistance touche à sa fin.

Le choléra

A Sofia, la quarantaine décrétée sur l'hôpital, où un cas de choléra avait été constaté, a été levée, aucun nouveau cas suspect n'ayant été signalé, ni à l'hôpital ni ailleurs.

Occupation de Saseno

La Tribuna publie une dépêche d'Athènes reproduisant la nouvelle d'après laquelle les Grecs auraient occupé la petite île de Saseno, à l'entrée de la baie de Salona.

Il semble que le gouvernement ne tient pas encore compte des admonestations des puissances au sujet de l'Albanie et persiste dans son intention de s'emparer d'une importante zone de l'Albanie méridionale, notamment de Valona.

Nouvelles Etrangères

Tous dentistes!

C'est le titre d'un lever de rideau qui s'est joué peut-être mille fois par toute la France, voilà pas mal de temps. C'est aussi le seul qui convienne au procès monstre ouvert actuellement devant les assises de Moscou.

Les accusés sont près de 500. Les témoins sont 300. La défense est représentée par tout ce qui compte dans le barreau russe.

Et voici le pourquoi de ce procès du genre Viterbe, qui, tout de même, durera moins longtemps, il faut l'espérer, pour tout le monde, que celui de la Camorra.

Pour bien comprendre cette histoire très russe, il faut savoir que les juifs, là-bas, n'ont le droit d'habiter librement que certaines provinces.

Dans les autres, et à Moscou, comme à Pétersbourg, dans les grandes villes, certaines catégories de juifs sont seules admises à séjourner.

Parmi ces catégories, celle des dentistes.

Qu'est-ce que firent les juifs désireux de tourner la loi et de trafiquer à Moscou malgré l'interdiction?

Ils s'improvisèrent dentistes.

Comment? En s'inscrivant pendant trois ans chez un professeur, après quoi ils passèrent le plus facile des examens devant une commission médicale... et voilà!

En dix ans, il y eut, à Moscou, des

nuées de dentistes diplômés, qui n'arrachaient jamais une dent, et traitaient toute autre chose que l'odontologie.

Il était devenu difficile d'y rencontrer un juif des nouvelles couches qui ne fût pas *zoubnoi vratch*, arracheur de molaires qualifié.

Le pouvoir, soupçonneux comme toujours, s'emmit de voir ainsi ses volontés bafouées. Il fit une loi nouvelle, qui augmentait de beaucoup le programme des études nécessaires à l'obtention du diplôme de *zoubnoi vratch*. Il fallait, désormais, de menus brevets universitaires, dont un baccalauréat.

C'était fermer l'écluse des abus. On le crut, du moins. Ici apparaissent les causes du procès actuel.

Les juifs, désappointés, réussirent à se procurer, contre roubles, des diplômes de dentiste qui portaient une date antérieure à la promulgation de la nouvelle loi. La police le sut. Elle approfondit, et put établir que si les juifs de Moscou étaient devenus tous dentistes, un grand nombre d'entre eux possédaient des diplômes complètement faux.

Le pot aux roses fut découvert enfin, sous la forme d'une agence organisée pour vendre, aux juifs, des diplômes antédats, par conséquent frauduleux.

Congrûment, le parquet s'est entouré d'une montagne de dossiers, après quoi, il a cité, devant les assises, les cinq cents accusés dont il demande le châtiement et l'expulsion.

On ne voit ces choses-là qu'en Russie.

Le traité franco-espagnol.

Le traité franco-espagnol, signé il y a quelques jours, contient 30 articles.

Le préambule affirme que la présente convention entre la France et l'Espagne est une occasion d'affirmer leurs sentiments réciproques d'amitié et d'harmoniser les intérêts des deux pays au Maroc.

Le traité lui-même peut se diviser en trois parties.

La première partie traite entre autres matières de la délimitation des frontières de la zone espagnole et de l'enclave d'Iñi.

La deuxième partie traite uniquement de questions financières, notamment des impôts et revenus, des garanties données aux porteurs des emprunts de 1904 et de 1910, de la perception des droits d'exportation des minerais, de la liquidation du passif actuel du maghzen, de la banque d'Etat, du monopole du tabac qui sera maintenu dans les zones espagnole et française, mais qui pourra subir des modifications appropriées à l'organisation de chaque colonie. Les deux gouvernements se réservent le droit de rachat du monopole des tabacs pour leur zone respective.

Le dernier article de cette partie du traité établit que les droits de douane pourront être modifiés d'un commun accord. L'art. 20 dit que la question du chemin de fer de Tanger à Fez est résolue dans un protocole annexé à la troisième partie, qui embrasse les dix articles restant et s'occupe du régime des protégés et des associés agricoles, qui pourra être modifié d'accord avec les autres puissances et même changer.

La France et l'Espagne pourront créer dans leur zone respective des organisations judiciaires inspirées par les législations propres à chacune d'elles

et applicables aussi aux Français habitant la zone espagnole et aux Espagnols habitant la zone française. Les deux puissances se prêteront un mutuel appui pour empêcher la contrebande des armes. La présente convention sera notifiée à tous les signataires de l'acte d'Algésiras.

Les crimes de l'alcoolisme

Un alcoolique de Buffalo (Etat de New-York), vient de s'accuser d'avoir, sous une impulsion irrésistible, tué plusieurs enfants. Ces assassinats, qui avaient été classés, remontent à 1902 et 1911. Dans une carte postale, adressée à la police, l'assassin dit: « C'est plus fort que moi; j'ai essayé une douzaine de fois d'étrangler des enfants, j'ai réussi trois fois ». Une carte indique le lieu où se trouvent les cadavres. L'écriture du meurtrier l'a fait reconnaître.

Typhon sur les Philippines.

Le gouverneur des Philippines confirme qu'un typhon extrêmement violent, sans précédent dans l'histoire, s'est abattu sur les îles. Les trois quarts des bâtiments de la ville de Tacloban, dans l'île Fayas, ont été détruits. On a dû envoyer des cargaisons de vivres pour les 14.000 habitants de la ville. Des dégâts considérables ont été également causés à Capiz, dans l'île Panay.

Une dépêche de Manille dit que par suite de la désorganisation du service télégraphique il n'est pas encore possible de se rendre compte des effets de la catastrophe causée par le typhon. Les rapports reçus jusqu'à présent donnent les chiffres suivants: 226 tués à Samar et à Leyte et 50 dans les autres régions.

Tragique incendie.

Près d'Oudenarde (Belgique), le feu s'est déclaré dans une petite maisonnette habitée par Mme Clément et ses trois enfants, âgés de 6, 4 et 2 ans. Malgré la promptitude des secours, Mme Clément et ses enfants ne purent se sauver et on a trouvé leurs cadavres affreusement carbonisés.

Horrible tragédie.

On écrit de Charleroi, Belgique: Un journalier, Hector Charlier, âgé de 28 ans, demeurant à Roux, était resté au logis en l'absence de sa femme, avec ses deux enfants, Georges, âgé de 3 ans, et Berthe, âgée de 2 ans. En proie à un accès de folie et s'armant d'un marteau il a fracassé le crâne des deux petits, puis est allé en pleurant prévenir son père de son horrible crime: « J'ai tué mes deux petits que j'aimais tant! » lui dit-il. Charlier devait, depuis plus d'un mois, être soumis à un examen médical.

Nouvelles Suisses

La Session Fédérale

Hier, s'est ouvert à Berne la session fédérale. Voici les objets à l'ordre du jour.

D'abord, les élections constitutionnelles.

Le vice-président du Conseil fédéral, M. Müller, sera nommé président de la Confédération pour 1913, suivant la

tradition. Pour la vice-présidence, on parle généralement de M. Hoffmann, le plus ancien des cinq nouveaux membres du gouvernement fédéral et en même temps celui qui a le plus d'autorité. M. Hoffmann serait ainsi président en 1914 et, comme c'est à lui que, d'un consentement général, paraît devoir être confiée dans la suite la direction du département des affaires extérieures qui sera créé par la réforme projetée, nous n'aurions plus à subir que pendant une année les inconvénients du changement annuel dans la présidence du département politique.

L'élection des vingt-quatre membres du Tribunal fédéral pour une nouvelle période de six années ne paraît pas devoir donner lieu à aucun changement. Un journal conservateur tessinois avait bien lancé la nouvelle que M. Soldati songeait à quitter Lausanne pour reprendre une part active à la politique de son canton. Mais ce canard a été aussitôt démenti. Il paraît que c'était une mauvaise plaisanterie que le journal conservateur a voulu faire à l'honorable magistrat pour le punir d'avoir écrit des articles contre l'initiative lancée par une fraction du parti conservateur tessinois.

Les deux Chambres auront à renouveler leurs bureaux. Au Conseil national, c'est M. Spahn, de Schaffhouse, au Conseil des Etats, M. Kunz, de Berne, tous deux de la gauche, qui occuperont dorénavant les fauteuils présidentiels.

Parmi les objets à liquider par les deux Chambres figurent la création de l'Office des assurances sociales que les commissions seront unanimes à recommander, le rachat du Jura-Neuchâtois, qui sera sans aucun doute ratifié à une forte majorité, l'indemnité aux commandants des unités d'armée, déjà traitée par le Conseil des Etats et qui devra sans doute recevoir une solution avant la fin de cette année.

Mentionnons encore un certain nombre de motions importantes, en particulier au Conseil des Etats la motion Richard, réclamant l'exécution des travaux publics fédéraux par des entreprises nationales et qui a obtenu déjà un premier succès par la construction en régie de la seconde galerie du Simplon, au Conseil national la motion de M. Gobat, qui poursuit le même but que la motion Richard, celles de MM. Balmer, relative à l'augmentation des approvisionnements de blé de la Confédération, de M. Will, demandant l'étude plus active de l'électrification des chemins de fer fédéraux, de M. Eugster, sur la lutte contre le chômage involontaire, etc., etc.

On voit par ce rapide exposé, que malgré le renvoi d'importants objets, les Chambres fédérales ne manqueront pas d'ouvrage et n'auront pas trop de trois semaines pour liquider même ce programme réduit.

Anarchistes condamnés.

La Cour pénale du Tribunal fédéral a prononcé son jugement dans l'affaire des anarchistes Frick et Scheidegger. Ernest Frick a été condamné pour attentat avec préméditation contre la sécurité des chemins de fer, ainsi que pour tentative d'emploi d'explosifs dans un but criminel, à 12 mois de prison, sans déduction de la prison préventive.

Robert Scheidegger a été condamné pour tentative d'emploi d'explosifs dans un but criminel à 6 mois de prison et cinq ans de privation des droits civiques, également sans déduction de la prison préventive.

L'emprunt vaudois.

Le 10 décembre 1911, l'emprunt vaudois de dix millions avait été rejeté par 9758 non contre 7087 oui.

Il y avait eu moins de 17,000 votants sur 73,000 électeurs inscrits.

Dimanche, 1^{er} décembre 1912, l'emprunt de huit et demi millions a été voté par 19,075 oui contre 6563 non.

On a voté davantage puisqu'il y a eu 25,600 bulletins (chiffre rond) déposés dans l'urne.

Pourtant cette participation est bien faible encore, puisqu'elle ne dépasse guère le tiers des électeurs inscrits.

A Lausanne, il y a eu 3813 votants sur 13,202 électeurs inscrits. C'est 2000 de plus que l'an passé. Mais près de 10,000 citoyens n'ont pas jugé utile de se déranger!

La loi d'impôts bernoise.

La loi d'impôts dont nous parlons d'autre part, a été repoussée hier par 46,210 voix contre 21,942.

Nouvelles Locales

Les Elections Municipales

St-Maurice.

Comme nous le disons en première page, les élections municipales de dimanche ont été, à St-Maurice, un gros triomphe pour le parti conservateur-progressiste. Notre liste a passé entière, au premier tour, et à soixante voix de majorité. Tous nos candidats ont même gagné des voix depuis quatre ans. C'est un juste témoignage de reconnaissance rendu à leur dévouement et à leur excellente administration.

Liste conservatrice

	1912	1908
de Werra Henri	234	221
de Cocatrix Georges	234	218
Pellissier Maurice	231	235
Coutaz Maurice	223	Luisier 202
Monnay Jules	219	214
de Werra Charles	225	Barraud 211
Saillen François	226	219
Duroux Adolphe	226	210
Berguerand Charles	224	207

Barman Georges 210 358
Ribordy Edmond 374 368

En 1908, M. Barman Georges était porté sur les deux listes. Le parti radical le réservait, cette année, pour la présidence de la bourgeoisie, branche qui a également craqué au scrutin. M. Ribordy a été le candidat des deux listes en 1908 et en 1912.

Liste Libérale

	1912
Gros François	167
Mottiez Joseph	173
Sarrasin Emile	165
Chevalley Henri	165
Chapelet Joseph	167

habite l'avenue de Friedland.

Ce Borellec, qui n'était pas même de Kermoisan, était baron dans ses bureaux.

— Ah! fit le visiteur.

Puis il ajouta:

— Mademoiselle... de Kermoisan ne vient-elle pas ici quelquefois pour y retrouver son... père?

L'huissier, sur cette étrange question, le toisa du haut en bas:

— Quelquefois, dit-il; et il tourna le dos.

Toute espérance de la voir, elle, n'était donc pas, perdue pour le commandant Robin, qui se souciait peu d'avoir donné une opinion défavorable de sa discrétion à la valetaille. Cependant deux des personnes qui attendaient avec lui dans le salon avait été déjà introduites dans le cabinet du banquier; la deuxième en sortait en ce moment même. L'autre huissier, qui était un ancien soldat et à qui la tournure militaire du commandant avait plu, s'approcha de lui avant de faire entrer la troisième, et lui dit à l'oreille: « celui-ci sera vite expédié ».

(A suivre).

M. Desperriez se trouva seul dans une voiture de première classe et se mit à frapper violemment les coussins de sa canne. Un peu d'action physique le soulageait; il n'y avait là personne qui pût le prendre pour un fou.

Puis à cette agitation furieuse une grande prostration succéda. Le pauvre commandant Robin s'attendrissait sur la vanité du bien qu'on a voulu faire, et dont, presque toujours, on porte la peine seule. Une larme roula sur sa barbe grise... La triste chose que la vie et les méchants retours qu'elle nous ménage à tous!

Ah! stupide bonté de cœur!... Pourquoi

(1) Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas de traité spécial avec la maison Calmann Lévy, à Paris.

s'était-il mêlé, neuf ans auparavant, d'arracher ce Jean Rosbras à ses juges?... Pourquoi avait-il causé ce tort à la société, à la vraie justice, à Frédéric et à Micheline Avrial eux-mêmes?...

Frédéric!...

Si le fils de Michel Avrial savait!... Le train s'engouffra sous le long tunnel qui précède l'arrivée à Paris. En vérité, dans les ténèbres, M. Desperriez le revit, ce Michel Avrial, tout sanglant, qui lui demandait de sa voix mourante: « Avez-vous dit que l'assassin, c'était Jean Rosbras? »

Il croyait pourtant avoir la tête solide, le commandant Robin; et voilà qu'il avait ses fantômes!... Mais on entrain en gare. Le voyageur descendit de la voiture, demeura un long moment sur le quai, songeant à une chose nouvelle. C'était la première à laquelle il aurait dû penser en formant le projet qui l'amena à Paris. De quel prétexte colorerait-il sa visite à M. Borellec de Kermoisan?

Il se frappa le front. Eh! c'était tout simple. Ce Kermoisan n'était-il pas le banquier? On pouvait donc toujours le consulter sur un placement d'argent.

Ainsi, au milieu du tumulte de sentiments

qui l'assiégeaient depuis deux heures, un désir ardent, impérieux persistait; c'était le point fixe autour duquel avait moité la houle des vieux souvenirs: il voulait toujours voir cet homme, et, s'il le pouvait, cette Jeanne Rosbras, devenue Jeanne de Kermoisan.

S'il ne le pouvait point, si le hasard ne le servait pas, il saurait au moins préparer le chemin pour arriver à elle.

La rue de la Victoire est proche de cette gare, sans cesse encombrée de grandes foules, où il venait de débarquer; il se mit en marche de son pas dévorant de chasseur et de vieux soldat, un moment après, il arrivait. La maison du banquier était vaste et somptueuse; il entra, il monta, suivant de petites troupes de gens terriblement pressés qui lui montraient le chemin. Au premier étage, deux huissiers en grand noir, la chaîne d'argent au cou, montaient la garde!

— Que désire monsieur?...

— Je désire voir M. Borellec de Kermoisan.

— Monsieur veut-il faire passer sa carte? Il hésitait; il voyait bien que cette pompeuse valetaille ne le regardait point de mauvais œil. La rosette fixée à la boutonnière

de son habit était rouge. Si elle avait été multicolore, ils auraient eu plus de méfiance.

— Je n'ai pas de carte, dit-il. Annoncez le commandant Robin.

— Il n'était pas probable que M. de Kermoisan connût ce nom familial qu'on donnait au visiteur là-bas, dans la petite ville bretonne. Le banquier connaissait trop bien, au contraire, le nom de Desperriez.

On fit entrer le commandant Robin dans un salon d'attente, où trois personnes déjà étaient assises. La porte n'en avait pas été fermée; d'autres portes, donnant sur le vestibule, volaient sans cesse avec un grand fracas pour laisser entrer ou sortir des garçons de banque chargés de sacs, des jeunes gens qui avaient l'air d'être des commis et qui couraient; la maison entière bourdonnait comme une ruche. Le commandant Robin, qui avait pris un fauteuil, se leva, appela d'un signe l'un des huissiers; un doute fâcheux lui était venu, il voulait l'éclaircir.

— C'est ici la maison de banque, dit-il; mais n'est-ce pas aussi la demeure particulière de M. Borellec de Kermoisan?

— Non, dit l'huissier, monsieur le baron

Delavy 164
Maquelin E. 165
Ribordy (porté sur les 2 listes) 374
En 1908, Messieurs Gros et Mottiez avaient fait 165 et 172 voix.

MM. Henri de Werra et Georges de Cocatrix ont été confirmés comme président et vice-président de la Municipalité.

A la Bourgeoisie, la liste conservatrice a également triomphé à une quarantaine de voix de majorité. MM. Camille de Werra et Joseph Rouge ont été élus président et vice-président.

Martigny.

On nous écrit :
Le scrutin a été fréquenté comme jamais. Le 92 % des électeurs y ont pris part. Les radicaux ont fait marcher jusqu'à leur dernier homme; des employés qui avaient quitté la localité depuis deux mois et plus ont été rappelés de Genève et Lausanne. Malgré le travail acharné de ses adversaires, le parti conservateur a maintenu ses deux conseillers, avec une avance de 12 voix sur le résultat de 1908.

Nous enregistrons, d'autre part, avec regret, l'exclusion du conseil communal de M. Anatole Closuit, le conseiller qui était incontestablement l'administrateur le mieux qualifié et le plus capable de la liste libérale.

Les jeunes radicaux avaient décidé de notifier son congé à M. Closuit qu'on ne trouvait pas assez « avancé ».

Le mot d'ordre du petit comité a été snivi puisqu'il s'est trouvé 157 radicaux pour biffer sur leur liste le nom de M. Closuit qui n'était « que libéral ».

Le parti conservateur a donné à ses adversaires une admirable leçon de discipline.

Tandis que les radicaux ne mettaient dans l'urne que 24 listes compactes sur 318, les conservateurs en alignaient 101 sur 131.

Ajoutons, fait assez rare pour être signalé, que M. Jules Métral, conseiller conservateur sortant et réélu, a recueilli sur son nom l'unanimité des suffrages émis.

Le second conseiller conservateur est M. Joseph Tissières, quartier-maître.

Il avait obtenu, avec M. Charles Girard, greffier du Tribunal, un nombre égal de voix; le sort a décidé en faveur du premier.

Une réunion des plus animées a eu lieu dimanche soir au Cercle conservateur; les élus ont été fêtés et les succès de nos amis de Martigny-Combe, St-Maurice, Saillon, Chamason.

Martigny-Combes.

On nous écrit :
Une excellente nouvelle nous arrive de La Croix.

La majorité radicale de Martigny-Combe a été renversée à une écrasante majorité.

La liste conservatrice a passé entière; elle comprenait, par une équitable représentation de la « nouvelle minorité », quatre conservateurs et trois libéraux.

M. Antoine Mathey, président sortant dont les radicaux avaient prédit la chute, a été réélu, et nous le félicitons sincèrement ainsi que nos amis vainqueurs.

Chamason.

Grande Victoire conservatrice. Nos amis ne pensaient que coucher sur leurs positions d'il y a quatre ans. Ils sont vainqueurs à 18 voix de majorité. Le président et vice-président ont été confirmés. Le parti radical est complètement découragé.

Saillon.

Mais c'est à Saillon où la victoire conservatrice est la plus symptomatique. Le parti libéral y était au Pouvoir depuis quatre-vingts ans. Le parti conservateur vient de le renverser.

Vive les conservateurs de Saillon.

Brigue.

Radicaux et socialistes comptaient, en présentant des listes séparées, obtenir une majorité au Conseil. Décevante illusion. Ces deux partis obtiennent deux sièges. Les conservateurs gardent la majorité avec cinq sièges.

Ardon.

Elections conservatrices.

Massongex.

Contre tout espoir, les conservateurs gagnent un troisième siège.

Vionnaz.

Persone ne range dans le parti radical la liste victorieuse d'intérêts locaux. L'énorme appoint, du reste, est venu des citoyens de Reveraulaz dont les opinions conservatrices sont de roche. M. Bressoud a été élu président et M. Vannay Rémy, vice-président.

Leytron.

Elections conservatrices.

Sion.

Pour la Municipalité, il y avait liste d'entente: dix conservateurs et cinq radicaux. A la Bourgeoisie, le parti libéral a emporté quelque succès.

On nous écrit de Sion à ce sujet :

Plusieurs de mes compagnes et moi avons été profondément étonnés d'un fait dont nous avons été témoins dimanche soir. Pour fêter un succès électoral remporté à Sion à l'occasion des votations bourgeoises, MM. les libéraux ont jugé à propos de tirer des coups de mortier. Persone ne leur contestera ce droit. Mais ce qui nous a paru extraordinaire, c'est qu'on ait choisi comme emplacement de tir un terrain situé à 20 mètres à peine des fenêtres de l'hôpital dans lequel se trouvent actuellement plusieurs malades récemment opérés et qui, par conséquent, ont besoin d'un repos absolu. Tout le monde condamnera un pareil oubli des plus élémentaires prévenances à observer à l'égard des pauvres malades.

Une élève sage-femme.

Conthey.

Les conservateurs triomphent à 150 voix de majorité. La victoire est complète dans tout le district.

Saxon et Fully.

A Saxon et à Fully, on scrutine encore au moment où nous écrivons, lundi 2 heures.

Beurg-St-Pierre.

Ici, nous avons à déplorer la défaite momentanée de nos amis qui restent pleins de courage.

Collombey.

Les conservateurs ont pu être élus. Le parti radical garde une majorité de quatre voix seulement dans le corps électoral. On nous assure qu'il n'a manqué qu'une voix à M. Albert de Lavallaz pour être élu président. Bravo !

Collonges.

Le député président, Pochon, a été remplacé par M. E. Pochon, conservateur. Il ne reste plus qu'un radical dans le Conseil.

Troistorrants.

Plusieurs listes ont été présentées au scrutin proportionnel. M. Dubosson a été réélu président.

Monthey.

Il était prévu que le parti conservateur perdrait un siège. Nos amis rentrent cinq — cinq têtes au Conseil —. Dans le camp radical on parle longuement de l'échec de M. A. Contat à la Municipalité et de celui de M. Trotzet à la Bourgeoisie.

Evionnaz.

Les excellents conservateurs d'Evionnaz ont fait passer, sans doute à titre de concession, un libéral dans le Conseil dans la personne de M. Feuillet. Il va de soi que la majorité reste conservatrice.

Nous compléterons jeudi ces indications. La gratuité du télégraphe n'existant pas pour les élections municipales, c'est par lettres, écrites souvent dans la journée du lundi, que les résultats arrivent au Département de l'Intérieur.

Vive le parti conservateur valaisan !

Œuvre des vocations sacerdotales

Nous avons la satisfaction de constater à nouveau que le diocèse de Sion — ou du moins la partie française du diocèse — s'intéresse toujours vivement à l'œuvre, d'ailleurs si importante, des vocations sacerdotales. Indépendamment des quêtes qui ont eu lieu dans les paroisses — il est vrai que l'une ou l'autre brillent par leur absence — et qui grâce au zèle pressenti de MM. les desservants, ont donné çà et là de fort beaux résultats, des dons généreux continuent d'alimenter la caisse et permettent d'élever sensiblement les subsides

annuels. De plus en plus rares deviennent les jeunes gens se destinant à la prêtrise, si des secours ne leur étaient largement attribués. Il est même à craindre que, pour obtenir des sujets, l'œuvre ne doive, dans un avenir prochain, se charger de la presque totalité des frais d'études. Ce n'est donc pas le moment de fermer la main et de restreindre le cours des libéralités.

a) Quête faite dans les paroisses

Décanat de Monthey.

Monthey	frs 76.
St-Maurice	65.40
Troistorrants	65.
Val d'Illiez	61.
Massongex	58.
Champéry	50.
Vionnaz	30.
Muraz	18.40
Vouvry	16.
Reveraulaz	15.
Evionnaz	14.
Collombey	5.40
Outre-Rhône	5.

Décanat de Martigny.

Martigny	55.
Bagnes	40.
Sembrancher	17.
Vollèges	7.
Bovernier	2.30

Décanat de Conthey.

St-Séverin	38.
Chamason	32.
Leytron	30.
Ardon	20.
Nendaz	20.
Riddes	20.
Fully	10.
Vétroz	10.
Saillon	5.

Décanat de Sion.

Sion	83.64
Savièse	30.
Ayent	25.
Bramois	20.
Grimisuat	20.
Salins	5.

Décanat d'Hérens.

Evolène	16.
Vex	16.
Vernamiège	12.
Hérémenche	10.
Masé	10.
La Sage	10.
St-Martin	10.
Nax	8.70

Le décanat d'Hérens est au complet.

Décanat de Sierre.

Vissoie	112.
Lens	50.
St-Maurice de Lacques	50.
Sierre	40.
Chippis	20.
Venthône	20.
Grône	12.
Montana	9.
Vercorin	8.
Chandolin	7.
Challais	5.
St-Luc	5.
Miège	5.

Total de la quête : 1441.84

b) Dons divers.

M. l'abbé Fournier, curé de Nendaz	fr. 25.
M. le Curé Doyen d'Ardon	30.
M ^{me} X., veuve, à Sion	500.
M ^{me} Léonce de Werra, décédée, legs	50.
Mlle Ernestine Solioz, de Sion	20.
M ^{me} de la Pierre, née de Riedmatten	1000.
Mlle Euphémie Genoud, de Grimenz, legs,	300.
Anonyme de Sion	50.
» de Vex	20.
» d'Aigle	5.
» de Nax	5.45
» de Sion	100.

Total des dons : 2105.45

Les subsides ont atteint le chiffre de 3282 fr. 10. Le surplus des recettes a été capitalisé comme à l'ordinaire.

Tous nos remerciements aux charitables donateurs, grands et petits, et que le Seigneur, qui n'a rien tant à cœur que le recrutement de ses ministres, leur envoie ses plus abondantes bénédictions.

Le Directeur pour la partie française.

Les Jésuites en Valais

On écrit du Valais au *Courrier de Genève* :

A l'intéressant « Chapitre des Jésuites » ouvert dans le *Courrier*, il nous semble utile de rattacher les documents ci-après. La récente campagne menée par les radicaux valaisans en faveur de l'école laïque ajoute d'ailleurs à l'actualité des témoignages rendus, voici exactement un siècle, au dévouement aussi désintéressé qu'éclairé des Jésuites.

Nous sommes donc en 1812. Le Valais, sous le nom de département du Simplon, fait partie depuis deux ans de l'empire français; ses collèges ressortent administrativement de l'Académie de Lyon. Ils reprennent avec ardeur l'œuvre interrompue par la tourmente révolutionnaire. Celui de Sion, sous l'habile direction des Jésuites — non encore solennellement rétablis par le Pape — et notamment du P. Della Torre, voit chaque année s'augmenter le contingent de ses élèves. Mais les ressources matérielles font défaut; les Jésuites sont tolérés, du moins sous un nom d'emprunt; on néglige de leur payer le plus modeste des traitements. L'indigence va les forcer à fermer leur établissement.

En haut lieu, la situation précaire des fils de Loyola est connue; hâtons-nous d'ajouter que les prêtres enseignant aux collèges de Brigue et de St-Maurice ne sont guère plus favorisés. A l'ouverture du cours scolaire de 1812, M. de Champagny, recteur de l'Académie de Lyon, en a informé le comte de Fontanes, grand-maître de l'Université, — fonctions correspondant à celles de ministre de l'Instruction publique actuel. Et le grand-maître de répondre à son subordonné :

La position pénible des principaux et régents des collèges dans le département du Simplon excite mon intérêt le plus vif. Le retard qu'ils éprouvent dans le paiement de leurs traitements ne peut être que passager. Je vais tendre de tous mes efforts à le faire cesser. Cet objet occupera le conseil de l'Université dans une de ses prochaines séances, et dès que Sa Majesté aura statué sur les propositions qui lui seront soumises, je m'empresserai d'exécuter sa décision.

Je vous invite, M. le préfet, à encourager de tous vos efforts et de toutes vos espérances les hommes instruits qui sont chargés de l'enseignement dans les collèges du Valais. Les preuves de dévouement qu'ils auront données dans cette circonstance difficile ne seront pas mises en oubli. C'est un sacrifice momentané dont il me sera fort doux de pouvoir leur tenir compte.

Le 2 décembre de la même année, le recteur de l'Académie de Lyon écrit au Père Della Torre une lettre d'où sont tirés les passages suivants :

Monsieur le principal, je n'ignore pas votre zèle, votre dévouement et le désintéressement religieux avec lequel vous avez jusqu'ici rempli vos fonctions, et vous entrez aujourd'hui dans la carrière éminemment utile dans laquelle vous êtes engagé. Vos soins ne seront pas perdus. Déjà l'Université est instruite et ne se bornera pas à une stérile admiration. Mais quelle récompense plus précieuse que celle que vous trouvez dans votre cœur pourrait-on vous offrir ?

Vous donnez dans l'Université un exemple dont elle s'honorera et qu'elle citera avec orgueil à tous les membres présents et à venir.

Comme quoi, même en Valais, les revenus des Jésuites étaient loin de se trouver proportionnés aux services rendus par eux à la cause de l'instruction et de l'éducation du peuple.

Francs-Maçons Valaisans

La deuxième livraison du Catalogue Vogt a paru samedi.

On l'attendait avec quelque curiosité, car on parlait de cent, voire même de deux cents francs-maçons en Valais.

Or, on en compte à peine cinquante dont la moitié ne sont pas valaisans.

Pas un député, pas un homme politique connu n'appartient aux Loges. Il faut rendre aux Radicaux cette justice qu'ils restent éloignés de l'association secrète que l'on disait grande et qui apparaît bien petite.

La même remarque pourrait s'appliquer aux autres cantons. Sans

doute, on compte beaucoup de frères à Berne, à Zurich et à Lausanne, mais les fonctionnaires, les industriels, les entrepreneurs dominent. Et encore ! Bidegain avait bien raison d'affirmer que toute la puissance de la franc-maçonnerie consistait dans son secret. Rendues publiques les décisions des Loges, la liste des membres, ce n'est plus rien.

Assassinat à Troistorrents

A la dernière heure, on nous informe que dans une bagarre, un nommé Martenet est tombé frappé de plusieurs coups de couteau. La mort a été instantanée.

Le Tribunal est sur place pour l'enquête.

Haute Valeur Nutritive Digestion Facile

Je vous informe avec plaisir que votre Emulsion Scott a fait beaucoup de bien à ma fille âgée de 21 ans. Elle prend cette préparation très volontiers et a enfin retrouvé son appétit normal.

(Signé) Robert Volkert
Zurich, 39, Konradstr., 28 août 1911.

L'Emulsion Scott n'est rien d'autre qu'une substance alimentaire efficace et facile à digérer. Elle consiste en la plus fine huile de foie de morue des Lofoten rendue tellement ténue par le procédé Scott qu'elle est supportée facilement et accessible aux estomacs les plus délicats; l'Emulsion Scott sera dès lors partout consommée avec avantage, là où les forces épuisées auront besoin d'être renouvelées et régénérées.

On est prié de demander uniquement l'Emulsion Scott et de ne pas se laisser tromper par les bas prix des nombreuses contrefaçons.

Prix : 2 fr. 50 et 5 fr. dans toutes les pharmacies.

Gensuitez s. v. p. avant chaque achat de Joaillerie-Bijouterie-Horlogerie

contrôlé notre grand catalogue, richement illustré pour 1913 (1675 dessins photogr.), envoyé gratis et franco. En choisissant vos cadeaux de tous prix, vous éprouverez un vrai plaisir.

H 4600 Lz 1565
E. LEICHT-MAYER & Cie., Lucerne, KURPLATZ No 17.

95 % de succès.
500 élèves en 4 ans



H 30777 L

DIABÈTE — ALBUMINURIE

Toutes les maladies urinales
Vessie, Reins, Matrices, Hémorroïdes
— Maladies secrètes —

guér. compl. rapide et sans rechute de ces mal, par les spécialités du docteur G. Damman ne contenant que des extraits de plantes inconnues jusqu'à maintenant. Dem. broch. No 21 avec preuves de guér. à M. Bimpage, pharm., r. de Carouge 13, Genève, ou au Dr G. Damman lui-même, 76, r. du Trône, Bruxelles (Belgique). Pr. les mal. secrètes, dem. broch. S. 21° 1436



Par suite de déesse
le magasin d'horlogerie de
M. Mack à St-Maurice
est à remettre. Prière aux personnes qui ont des montres en réparation de venir les reprendre et rapporter celles reçues en échange. Les débiteurs sont également priés de solder leur note dans la quinzaine. 611

Viande de cheval

J. DEGERBAIX, *Chenu de Bourg 35, LAUSANNE*,
épicière
bonne viande de cheval
au prix de 0 fr. 70, 0 fr. 85. 1er choix extra 1 fr. le kg
Viande sans os, ni peaux, ni nerfs, augmentation du 35 %
Achat de chevaux pour abattre, au plus haut prix. 1074

Baisse des fromages

Fromages mi-gras de la montagne, à 1 fr. 60 le kilo;
maîtres saïes à 1 fr. 10 le kilo. Les pièces sont de 16 kgs
environ. Expédition contre remboursement. 1497
F. Stotzer, fromages, Vevey

ARTHRIQUES, RHUMATISANTS, GOUTTEUX !
Les gouttes antirhumatiales du Dr Henri
Dissolvent la cause de vos douleurs, l'acidurie,
déposé sur vos muscles et vos articulations comme
l'eau dissout le sucre. Guérison radicale des dou-
leurs les plus anciennes et les plus rebelles.
Le flacon 2.50. La cure de 3 flacons: 7 francs.
Dépôts en Valais: MM. Delaoste, Rey, Loyey,
Zimmermann, Burgener, phar. maciens. 1520
Dépôt central: Dr A. Tissières, Vevey.

*Le Café de Malt Hothreiner
est recommandé par les médecins.*
Qui en a bu en boire!

Widmann & Cie

FABRIQUE DE MEUBLES

(près de l'église prot.) **Sion** (près de l'église prot.)
Ameublements complets d'hôtels, pensions
villas, restaurants, etc.
Grand choix de mobilier de chambre à cou-
cher, salon, chambre à manger.
Glaces, tapis, rideaux, chaises de Vienne,
coutil, crin animal et végétal. 1168
Marchandise de choix. — Prix avantageux.

PROFITEZ

Pour fin de saison
Grande vente de vélos neufs à prix réduits
Peugeot, Condor Idale, etc.
RABAIS CONSIDÉRABLE
VÉLOS neufs depuis fr. 100. — VÉLOS d'occasion dep. fr. 30.
Liquidation de lampes électriques à fr. 1.20

Machines à coudre & coutellerie

Arnold ISCHY, Rue du Nord, AIGLE

VEAUX pour ÉLEVAGE

Le soussigné porte à la connaissance du public, que
tous les **mercredis à Monthey**, il pourra fournir
DES VEAUX DE CHOIX POUR ÉLEVAGE
provenant des meilleures races des cantons de Vaud
Berne et Fribourg.
Martenet Philippe, Trois-Torrents.

ATTENTION!

DIMINUTION DU PRIX DU GAZ
Pour favoriser la consommation de gaz et pour aug-
menter le nombre de nos abonnés, nous nous sommes dé-
cidés de diminuer le prix de gaz à
23 CENTIMES par m. c.
des le 1er janvier 1913
Faites donc la cuisine au gaz.
bon marché, pratique et agréable. Cuire au gaz écono-
mise temps et argent.
Prenez vos bains à domicile! Un bain chaud complet
d'environ 800 litres revient à 18 centimes
Fers à repasser — Calorifères pour appartements.
Écrivez à l'Usine à Gaz, notre gérant passera chez vous
pour vous donner tous renseignements.
Société du Gaz de Monthey 599

PEPINIÈRES

du domaine des lies

TÉLÉPH. 113 — Plus de 75.000 sujets greffés — TÉLÉPH. 113
Grand choix d'abricotiers, amigdaliers, pommiers,
pêchers, cognassiers, cerisiers, noyers, noisetiers,
châtaigniers.
Tiges, pyramides, palmettes, globelets, cordons,
Compfères, plantes grimpanes et d'ornement, ar-
bres forestiers. 1053
Chs. PETER, MARTIGNY

IMPRIMERIE St-AUGUSTIN
— St-Maurice —
Impressions en tous genres, pour commerce et industrie

APICULTEURS !

N'attendez pas le moment
des essais pour faire vos
commandes de ruches et
accessoires.
Adressez-vous de suite à
O. GOTTAGNOUD & Cie
apiculteurs fabricants, Vé-
troz (Valais). Nos marchan-
dises sont de toute premi-
ère qualité et très soignées.
Ruche complète avec cou-
verture en tôle galvanisée :
24 f 50. Se recommande. 610

TOUT
ce qu'il faut pour ap-
prendre ou qui a rap-
port au con-
cerne la **Musique**
ainsi que les
Instruments quelconques
Les **PIANOS**
Les **HARMONIUMS**
Les **ORCHESTRIONS**
Les **PIANOS MÉCANIQUES**
etc etc etc.
se trouvent chez **1572**
FÖTISCH FRÈRES
(Suisse) (France)
Lous n° 1. Ne ch. tel. V. vey

Billes et Branches
de noyer, plume et poirier
sont achetés à de bons prix
par la Fabrique de socques
et bois de socques. 1571
Ch. Claret, Martigny

RÈGLES

Pilules Américaines infail-
libles contre les retards. En-
voi discret contre rembour-
sement. Fr. 6. Laboratoire
Hygiéna, Morveau. (France)
10 6

Achetez les Lots

à Fr. 1.— de la loterie en
faveur du bâtiment pour les
écoles d'Airolo, commune
éprouvée par les ébéli-
ments et les incandies.
Vous soutenez ainsi un œu-
vre philanthropique et vous
courrez en même temps la
chance de gagner une
gros somme. Gros lots
de fr. 20.000, 5000, 3000,
2000, 1000, etc. Envoi des
billets contre remboursement
par le 1545
Bureau central à Airolo
Rue de la poste N° 198
Hâtez-vous et tendez la main
à la fortune. Grande chance
de gain avec très peu de dé-
pense. Sur 10 billets, un billet
gratuit.
Tirage le 14 décembre 1912

2 Machines à coudre
neuves, à vendre, à très bas
prix, pour cause de liquida-
tion. S'ad. à HEINTZEN, éles
St Maurice. 595

Billes et Branche

de noyer et plane
sont achetés aux plus hauts
prix par la fabrique de soc-
ques. **Grandmoulin frères**
et **Borhatay, Martigny** 593

Boucherie Chevaline

Bex
Viande 1re qualité Expédi-
tions soignées. Prix suivant
quantité.
Achats de chevaux. 597
E. MELLIER, boucher.

Usine à gaz

MONTHEY
Prix du cok
100 kg. 4 fr. 20
1000 kg. 40 fr. 600


On demande une
JEUNE FILLE
propre et active pour aider
à la cuisine et tous les tra-
vaux du ménage. S'adresser
Café-Restaurant, Crolx Blan-
che, AIGLE 596

Musique

Toutes les œuvres nou-
velles se trouvent et sont
en vente dans les
MAGASINS DE MUSIQUE
FÖTISCH FRÈRES
Lausanne
VEVEY — NEUCHÂTEL
ABONNEMENTS
1573

NICOLLIER & C^{ie}

VEVEY



FERS, TOLES, OUTILS,
Poutrelles 139'
CANALISATIONS.

TOLES PLOMBÉES ET GALVANISÉES
TOLES ONDULÉES POUR TOITURES

BANQUE COOPÉRATIVE SUISSE, MARTIGNY

Comptoirs à St-Gall, Zurich, Rorschach, Appenzell

Capital de Garantie et réserves; Fr. 2.500.000
Nous remettons :
Parts sociales participant au dividende dès le 1er jan-
vier 1913, (derniers dividendes 5 %.)
Obligations 4 1/2 % nominales et au porteur, à partir
de 500 frs pour le terme de un à
cinq ans.
Nous acceptons les dépôts à terme en épargne et en compte-courant, aux meilleu-
res conditions. Pour renseignements et conditions spéciales s'adresser au bureau.
515 LA DIRECTION.

Les chaussures Hirt

sont les meilleures



Garantie pour
chaque paire.
Demandez
prix-courant!

Nous expédions contre remboursement:

Souliers ferrés pr. fillettes N° 26-29	Frs. 4.50	N° 30-35	Frs. 5.50
Souliers de dimanche	26-29 4.80	30-35	5.50
Souliers ferrés pr. garçons	30-35 5.80	36-39	7.—
Souliers de travail, ferrés, pour femmes	36-43 6.50		
Bottines à lacets garnies, pour dames, solides	36-42 6.80		
Bottines à lacets pour dames, cuir box, élégantes	36-42 9.50		
Bottines à boutons	36-42 10.—		
Souliers de travail, ferrés, pour hommes	39-48 8.30		
Bottines à lacets	39-48 8.50		
Bottines à lacets de dimanche p. messieurs	39-48 8.50		
Bottines à lacets de dimanche p. messieurs, cuir box élég.	39-48 11.—		
Bottines à lacets pour messieurs, cuir box, forme Derby	39-48 11.50		
Souliers militaires, ferrés, solides	39-48 10.50		

Atelier de réparations à force électrique
Rod. Hirt & fils, Lenzbourg.

N'oubliez pas que
des milliers d'yeux
lisent les annonces du Nouvelliste

Maison M. Schærer, S.A.

BANDAGISTES — ORTHOPÉDISTES

LAUSANNE Téléphone 672

8, rue Haldimand
Ancienne maison recommandée

1877

FABRICATION de membres artificiels, appareils orthopédiques,
ceintures, bandagés en tous genres, articles sanitaires et de
pansements, articles de caoutchouc, instruments de chirurgie, etc.

Ateliers spéciaux dans la maison

PIANO de location, d'occasion électriques
Grand choix
Maison EMCH
19 Avenue du Kur-aal, MONTREUX
Catalogue gratis sur demande 331

NE PORTEZ PAS UN BANDAGE

Après 30 années d'expérience. J'ai inventé un appareil pour
hommes femmes et enfants qui guérit la hernie
Je l'envoie à l'essai.
Si vous avez en vain tout essayé, adressez-vous à moi.
C'est là où les autres échouent que j'ai le plus de succès.
Envoyez moi le coupon ci-dessous, aujourd'hui même, et
je vous enverrai gratuitement ma brochure illustrée sur la her-
nie et sa guérison. Elle vous décrit mon Appareil et vous
donne le nom des nombreux personnes qui l'ont essayé
et qui m'en sont extrêmement reconnaissantes.



Le portrait ci-dessus est celui de C. E. BROOKS qui, depuis
plus de 30 ans guérit la hernie. Si vous souffrez
d'une hernie, écrivez-lui aujourd'hui même.
Où les autres échouent, mon appareil apporte un sou-
lagement instantané. N'oubliez pas que je n'emploie ni
opium, ni haschisch, ni morphine, ni aucun des stupé-
fiants ruseux et je vous l'envoie avec une garantie
absolue que vous serez entièrement satisfait, sans quoi je
vous rendrai votre argent.
Je vends mon Appareil à un prix modique, qui le met
à la portée de tous, riches et pauvres.
Je l'envoie à l'essai prouver la vérité de mes af-
firmations. Vous êtes sûr que, après avoir vu ma
brochure illustrée et l'avoir lue, vous serez aussi enthousi-
aste que les milliers de mes patients dont les attesta-
tions se trouvent dans mes bureaux. Remplissez le coupon
ci-dessous et envoyez-le moi aujourd'hui même.
Affranchir 25 ct pour l'Angleterre.

Coupon de renseignements gratuits.
C. B. BROOKS, 232 Bank Bldgs, Kingsway London W. C.
Veuillez m'envoyer par poste, sans signe extérieur,
votre brochure illustrée, avec les renseignements
complets sur votre appareil pour la guérison de la
hernie. 1098.
NOM
ADRESSE

Boucherie Populaire, Naters près Brigue

Nous expédions par colis postaux de 2.50⁰ kl. et plus
Viandes congelées, 1er choix
Bœuf à bouillir 0,50 0,60 0,70 le demi kg.
" rôtir 0,75 0,80 " " "
Moutons 0,70 0,80 " " "
Nous expédions des quartiers de bœuf pour saler et sécher
au plus bas prix possibles.

MONTHEY J. GIROD MONTHEY

Agendas & Sous-main 1913, pr. au prix de fabrique
Joli choix en **bonneterie**, bonne qualité :
*Sous vêtements, bas, chemises, caleçons, gilets
de chasse, casquettes, chapeaux de feutre, gants,
etc. — COMPLETS pour hommes et jeunes gens.*
Articles pour nouveaux-nés et ensevelissements.
Cierges, crêpes, couronnes mortuaires. 1070
Favorisez votre journal par vos annonces

Fromages

Par kg. Fr.
Emmenthal, extra 2 35
Fromage mi-gras 1.80
Fromage maigre (centrif.) 1.30
Savon extra. 14 marc. 3.50
Riz, 1re qual. 5
Pâtes alimentaires tre q. 55
Sucre, 1re qual. 48
16 boîtes de sardines, ex. 5.60
10 » thon 4.—
Bougies de stearine 1.50
10 kg et plus franco

Huile d'olives 1.80
Graisse à cuire, 1re qual. 12.50
par 5 kg. 12.50
Graisse à cuire, 2me qual. 8.50
par 5 kg. 8.50
5 kg. franco
Cafés: Santos 1re qual. par kg. 2 15
Portorico, 1re qual. p. k. 2.50



Pour Hôtels & Restaurants
Important!
J'offre des salamis, march.
garantie pure :
Salamis crus, 1re qual. par kg. 3.60
Sa'amettis, 1re qual. par kg. 3.50
Mortadelles de Bo'ogne par kg. 3.20
Mortadelles de porc au Mar-
sala par kg. 3.—
Lard du pays, par k. 2.—
NB. Les commandes de
10 kg. et plus sont livrées
franco. Les marchandises
ne convenant pas et retour-
nées sans remboursement
sont reprises et échangées
contre d'autres ou l'argent
est remboursé. — Pour d'au-
tres marchandises demander
la liste spéciale des prix.
ROBERT MARTIGNONI, Com-
merce d'exportation, Roverè-
do, (Grison). 1099

Pommes de terre

des Bagnes
Expédition par chemin de
fer. Livraison à domicile dans
la région de Martigny. S'ad. à
Jos. Gard, nég. Bagnes 1518

Violons

neufs & anciens, étuis,
archets, cordes, violon-
celles, contrebasses,
mandolines, accordéons
de Langnau. 1510
H. HALLENBARTER, Sion

GAIN ACCESSOIRE
Absolument réel. Pas de paie-
ment à l'avance. S'adr. à G. Sse
postale 4317 St-Georges-St-Gall.
572